

Loi de Modernisation Agricole et de la Pêche (LMAP)

Michel Raison nommé Rapporteur du texte à l'Assemblée nationale

Le projet de loi LMAP (loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche) sera présenté au Conseil des ministres du 13 janvier prochain.

Le Rapporteur du projet de loi à l'Assemblée nationale sera le député de la Haute-Saône, Michel Raison.

Michel RAISON a été choisi par ses collègues députés au regard de son expérience professionnelle et parlementaire, mais aussi de son caractère affirmé et de son sens de l'objectivité qui seront deux atouts majeurs.

Il a été nommé le 16 décembre dernier par Patrick OLLIER, Président de la Commission des Affaires économiques, qui a validé ce choix.

Très impliqué sur les problématiques économiques (agriculture, relations fournisseurs – grande distribution, petit commerce) il a déjà été rapporteur d'un projet de loi voté fin décembre 2007 (Loi Chatel sur la « concurrence au service de la consommation »). Il est aussi le coauteur d'un Rapport sur le bilan de la Politique Agricole Commune (PAC) et d'une Proposition de résolution européenne sur la situation du secteur laitier votée en novembre dernier.

Face à l'importance et à la complexité des enjeux, Michel RAISON aborde cette nouvelle responsabilité avec humilité. Soucieux de l'avenir de l'agriculture française, il sera plus particulièrement attentif :

- à l'adaptation des entreprises agricoles à la nouvelle PAC qui se profile ;**
- aux enjeux mondiaux de l'alimentation auxquels l'agriculture et le secteur agro-alimentaire français peuvent répondre, sur les plans qualitatif, quantitatif, sanitaire ou environnemental.**
- à l'adoption par les pays européens des nouveaux systèmes de régulation des marchés permettant d'éviter des cours trop fluctuants.**